



Retraites : les points ça vaut rien !



l'âge pivot est retiré, tout va bien ! l'âge pivot est retiré, tout va bien ! l'âge pivot est retiré, tout va bien !
Blablabla, ENFIN, provisoirement, blablabla...

Le matraquage médiatique est à son maximum et nous pouvons dire : « Merci M. Macron et merci les « Syndicats à sa botte » d'avoir retiré l'âge pivot de la réforme » enfin, provisoirement.

Pourtant, n'y a-t-il rien d'autre d'inacceptable dans cette réforme ? Le principe de la retraite à points, par exemple ?



La retraite à points, c'est François Fillon qui en parle le mieux !

« Le système de retraite par points, j'y suis favorable. Mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va régler le problème des retraites. Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue. Ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le montant des pensions. »

C'est ce que François Fillon déclarait, lors de son grand oral devant les patrons, le 9 mars 2016, alors qu'il était encore candidat à la présidence de la République <https://www.youtube.com/watch?v=N3dD20OcAQg>

En Suède, le système à points a été mis en place en 1998.

Exemple :

La valeur du point a déjà été baissée 3 fois :

1) En 2010 : -3% 2) En 2011 : -4,3% 3) En 2014 : -2,7%

Résultat : 16% de retraités sous le seuil de pauvreté en Suède, 7,6% en France.

Mais plusieurs ministres on assuré que l'impossibilité de baisser la valeur du point serait inscrite dans la loi.

Comme en Allemagne où, en 2009, le gouvernement d'Angela Merkel a rendu impossible la baisse de la valeur du point.

ET POURTANT !!!

Evolution du taux de remplacement (% du dernier salaire que l'on touche à la retraite) en Allemagne :

55,2% en 1970	52,9% en 2005
51,6% en 2010	47,7% en 2015
46% prévu en 2020	43% en 2030

Résultat :

16,8% de taux de pauvreté chez les plus de 65 ans (7,6% en France). La moitié des retraités allemands survit avec moins de 800 € par mois.

Oui, ça baisse !!!

Parce que, s'ils se privent de la possibilité de baisser directement la valeur de liquidation du point, ils peuvent encore augmenter cette valeur de liquidation moins vite que les salaires (ce qui revient au même), ou bien augmenter sa valeur d'achat, ou encore appliquer des décotes en fonction de l'âge de départ en retraite.

**CETTE REFORME EST TOUTE ENTIERE MAUVAISE !
UNE SEULE SOLUTION : LE RETRAIT**

Prochain épisode : on nous refait le coup de la règle d'or !